

ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES : UNE OPPORTUNITÉ CLÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LA BRETAGNE DE DEMAIN

Par François MARC

- Sénateur socialiste du Finistère
- Rapporteur général de la commission des Finances du Sénat
- Conseiller général du Finistère



La raréfaction des énergies fossiles et le dérèglement climatique donnent une dimension particulièrement stratégique aux énergies marines renouvelables (EMR). Elles pourraient représenter une part importante du mix énergétique et semblent désormais assurées en France de bénéficier de politiques affirmées de soutien. Dans un marché international fortement concurrentiel, la mobilisation de l'État est capitale pour éviter que la prime au premier entrant ne marginalise la France. Des crédits du *Programme des investissements d'avenir* seront donc fléchés en ce sens.

Dotée d'une façade maritime particulière, la Bretagne peut jouer une place de choix dans les EMR. En ce sens, le conseil régional s'engage fortement : il propose ainsi aux porteurs de projet industriels EMR une plate-forme industrialo-portuaire adaptée à leurs besoins à Brest mais également une offre de « dérisquage », de nature financière, logistique, organisationnelle, offrant un environnement propice et sécurisé aux industriels.

Première région maritime de France, la Bretagne s'est forgé une identité maritime forte, tout en se dotant de compétences et de moyens scientifiques, technologiques et industriels remarquables. Ses atouts lui confèrent un indéniable avantage comparatif : un savoir-faire en termes de concertation (Conférence régionale de la mer et du littoral, Arc atlantique), un potentiel de productible en mer important autour de plusieurs technologies, un réseau de PME compétentes et diversifiées sur les métiers des EMR, des partenaires industriels structurants déjà positionnés, un outil de formation performant et la plus forte concentration de chercheurs en sciences et techniques marines de France. La dépendance énergétique bretonne renforce par ailleurs le besoin de ressources énergétiques propres d'origines renouvelables.

Dans un contexte de réorientation de l'économie bretonne, les EMR sont une opportunité majeure de développement. Leur exploitation permettra d'impulser sur le territoire une nouvelle filière énergétique, scientifique et industrielle, créatrice de richesses, d'emplois et source d'attractivité.

Après une phase pionnière, la filière tend aujourd'hui à prendre corps. En 2012, quatre projets d'éolien en mer ont été désignés lauréats de l'appel d'offre lancé par le ministre de l'Énergie, dont celui au large de Saint-Brieuc (500 mégawatts). Distinction territoriale pour la recherche sur les EMR, l'institut pour la transition énergétique « France énergies marines » a été créé à Brest. Dimensionné pour accueillir les activités EMR

(36 hectares de polder et une offre unique en bord à quai), le port de Brest doit bénéficier d'importants investissements (220 millions d'euros) lui permettant d'accueillir les installations industrielles sur le long terme.

A travers le développement des EMR, la question du rapport au territoire prend tout son sens, du fait notamment des nouvelles dépendances entre terre et mer. Dans une démarche proactive, l'État, les collectivités, pôles de compétitivité, chambres consulaires et agences de développement économique se mobilisent pour organiser la filière.

Déjà en pointe sur les EMR, la Bretagne ambitionne à horizon 2020 une reconnaissance mondiale. La filière devra être référencée au niveau européen, démontrant que la région dispose d'un sourcing efficace en terme d'organisation et pertinent en termes de savoir-faire et de capacité industrielle. Si l'hydrolien constitue une niche à développer, l'éolien flottant peut être la technologie sur laquelle les industriels français et notamment bretons (projet Winflo) se positionneront avec succès. Dès lors que l'investissement politique et industriel est bien au rendez-vous. ●

Dans un contexte de réorientation de l'économie bretonne, les énergies marines renouvelables sont une opportunité majeure de développement

